

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201217-116-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020

N°116/20

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 décembre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 décembre 2020,

Objet de la délibération
Modification du tableau des effectifs

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	76
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	5
- Votants	89

Résultat du vote	
- Pour :	89
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt,

Le dix-sept décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. Joël BOLE à M. Vincent MARGUET, Mme Estelle BOURNEZ à Mme Colette GROLEAU, M. Franck COLLINET à M. Gérard COULET, Mme Vanessa DORDOR à M. Christophe JOUVIN, Mme Danièle FIETER à M. Claude CURIE, Mme Françoise LEBLANC-VICHARD à M. Alain OUDET, M. Jacques MAURICE à M. Pascal PERCIER, M. Boris PIERRET à Mme Patricia LABERTERIE

Procuration

M. Claude CHATELAIN par M. Nicolas CHEVRIAUX, M. Pascal DUGOURD par M. James PROUTEAU, M. Pascal GOSSE par M. Frédéric MAURY, M. Didier LAITHIER par Mme Marie-Christine ROBERT, Mme Lydie SAGE par M. Martial PAULY

Suppléé(e)s

Excusé(e)s

Mme Bernadette FAILLENET, M. Gilles SIMON, Mme Justine DIAS PEREIRA

Absent(e)s

Mme Christine BREUILLOT, M. Michel DEBRAY, Mme Maryse FAILLENET, Mme Christine JEANNEY, M. Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Félix CHOPARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Vu la délibération du 18 novembre 2020 sur le tableau des effectifs,

Vu la stagiarisation de Mme Marie MICHEL sur le poste d'agente d'accueil et d'entretien à Nautiloue au 1^{er} janvier 2021 sur le grade d'adjoint administratif,

Il est demandé au Conseil Communautaire de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

FILIERE ADMINISTRATIVE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Attaché hors classe	A	1	TC	T
Attaché Principal	A	1	TC	T
Attaché	A	2	TC	T
		1	TC	NT
		1	TC	NT
Rédacteur	B	1	TC	NT
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Adjoint Administratif ou Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} classe ou Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe	C	1	TC	T/NT
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	4	TC	T
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	3	TC	T
		1	TNC	T
Adjoint Administratif	C	4	TC	T
		4	TC	NT
		4	TNC	NT
FILIERE TECHNIQUE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Ingénieur Principal	A	1	TC	T
Ingénieur	A	1	TC	NT
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Agent de maîtrise	C	1	TC	T
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	2	TC	T
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	1	TC	T
		1	TNC	T
Adjoint Technique	C	2	TC	T
		1	TC	T
		3	TC	NT
FILIERE SPORTIVE/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Éducateur des APS Principal 1 ^{ère} Classe	B	1	TC	T
		1	TC	NT
Éducateur APS	C	3	TC	NT
FILIERE ANIMATION/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Animateur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T

A l'unanimité le conseil adopte le nouveau tableau des effectifs ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 17.12.20

Pour extrait conforme
Jean-Claude GRENIER
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201217-116-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020